



Gagn'actu

La Commune communique

Mai 2020

COMMERCES LOCAUX ACTIFS

À Gagnac, l'essentiel des commerces maintiennent une activité malgré la crise liée au coronavirus. Ils se sont adaptés à la situation en prenant toutes les mesures sanitaires possibles et ils proposent aux Gagnacais tout ou partie de leurs services habituels. N'hésitez pas à les contacter ou à leur rendre une visite ! **Ils reprendront leur activité comme à l'accoutumée, dans la mesure du possible, à partir du 11 mai.**

La municipalité tient par ailleurs à saluer les initiatives des commerçants qui ont témoigné leur soutien au personnel soignant ou à la population gagnacaise par leurs dons.

NOTE AUX PROFESSIONNELS

Bien consciente que le coronavirus a mis en péril l'économie locale, la municipalité met tout en œuvre pour se tenir aux côtés des professionnels de Gagnac, avec ses partenaires : Toulouse Métropole, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'État.

D'ores et déjà, Toulouse Métropole a annoncé plusieurs mesures pour re-dynamiser l'économie locale : il s'agit notamment d'exonérations, d'abattement de taxes, mais aussi d'un moratoire sur les loyers et charges de certaines entreprises. Le Conseil Départemental débloque 3 millions d'euros pour soutenir l'économie locale, entre autres les commerces de proximité, les restaurants, les artisans ou encore les agriculteurs. L'État et la Région ont également mis en place un fonds de solidarité pour aider les petites entreprises les plus touchées par la crise.

L'ensemble des réseaux professionnels des banques membres de la Fédération Bancaire Française, en collaboration avec Bpifrance, ont lancé un dispositif inédit permettant à l'État de garantir pour 300 milliards d'euros de prêts. Ces derniers permettront de soulager la trésorerie des entreprises et des professionnels qui subissent le choc lié à l'urgence sanitaire.

Enfin, la Chambre du Commerce et de l'Industrie a mis en place un numéro vert, le 0 805 18 19 20, pour orienter les chefs d'entreprise vers les différents dispositifs d'aide auxquels ils peuvent prétendre.



ALDI MARCHÉ

Du lundi au samedi de 08h00 à 19h30
(le magasin a repris ses horaires habituels).
Pas de rupture de stock.

Contact : 01 81 09 78 25



BOULANGERIE FOUQUES

Mardi et vendredi de 07h à 13h30
Samedi et dimanche de 07h00 à 12h30.
Prise de commande mercredi et jeudi de 08h00 à 12h00.

Contact : 05 61 35 41 46



BOUCHERIE CHEZ PILOU

Du mardi au samedi de 07h00 à 15h00.
Il est préférable de passer commande 24 heures avant votre passage en magasin.

Contact : 05 61 09 96 66



BUREAU DE TABAC LA FONTAINE

Partie brasserie fermée.
Partie tabac : du lundi au samedi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Contact : 05 34 27 12 60



COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Marché de plein vent fermé.
Contactez vos commerçants pour envisager des livraisons ou un système de drive.



FLEURISTE MADAM'TULIPE

Boutique fermée, livraisons assurées localement avec végétaux d'origine locale et française. Réouverture le matin à partir du 11 mai.

Contact : 05 61 74 57 99



INSTITUT G'REINE DE BEAUTÉ

Institut fermé. Livraisons assurées localement, pour des produits de beauté de soin, ainsi que produits capillaires. Réouverture le 11 mai.

Contact : 09 81 08 49 54



PHARMACIE DE LA GRAVETTE

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Samedi : de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Contact : 05 61 35 92 88



PIZZERIA LES 3 AS

De 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h30.
Fermé le samedi et dimanche midi et le lundi toute la journée. Possibilité de livraison avec entreprise dédiée.

Contact : 05 61 35 92 88



SUPER U

Du lundi au samedi de 08h00 à 20h00 et le dimanche de 09h00 à 13h00.
Vendredi 8 mai : de 9h à 13h. Reprise du service drive sur certains créneaux.
Pas de rupture de stock.

Contact : 05 61 37 60 40



ANIMATIONS SUR NOTRE RÉSEAU SOCIAL

Rendez-vous sur notre page Facebook (www.facebook.com/Mairie-de-Gagnac-sur-Garonne) pour plusieurs animations spéciales jusqu'au 11 mai. Les enfants ont droit quotidiennement à un tutoriel d'activité présenté par leurs animateurs. Ils peuvent aussi participer à une animation dessin sur le thème du printemps. Les adultes, eux, peuvent prendre part à un concours photo « Racontez-nous votre confinement ». Dans les deux cas, pour les enfants comme pour les adultes, les œuvres reçues seront diffusées sur notre page Facebook et mises à l'honneur lors d'événements municipaux.

MASQUES DE PROTECTION

Les masques de protection alternatifs commandés par Toulouse Métropole et destinés aux Gagnacais seront disponibles la première quinzaine de mai. Pour vous procurer ces masques, complétez le formulaire joint (aussi disponible sur notre site internet, section pratique > documents coronavirus) pour le recevoir directement dans votre boîte aux lettres. Attention, un seul masque sera distribué à chaque Gagnacais de plus de 10 ans. Bon à savoir : la grande distribution et les pharmacies vendent désormais des masques chirurgicaux, dans la limite des stocks disponibles. Leur prix est plafonné à 95 centimes.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 2 juin, une collecte exceptionnelle des encombrants aura lieu à Gagnac-sur-Garonne, venant en remplacement de la collecte du 24 avril qui n'a pas pu avoir lieu. Le calendrier habituel reprendra ensuite, avec la collecte du vendredi 9 octobre, comme toujours sur rendez-vous auprès de Toulouse Métropole. Attention : pour faire collecter vos encombrants, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de Toulouse Métropole Interventions (du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00) : 0 800 201 440 – appel gratuit depuis un poste fixe : inscription obligatoire au plus tard 48h avant le jour de collecte. Par ailleurs, possibilité de prendre rendez-vous sur le site tm.eservices.toulouse-metropole.fr. Attention, le site de Toulouse Métropole est actuellement et exceptionnellement inaccessible.

SÉCURITÉ

En cette période de crise sanitaire, le groupement de gendarmerie local souhaite sensibiliser sur deux dispositifs de protection des biens et des personnes :

- Opération Tranquillité Entreprises et Commerces afin de sécuriser les locaux professionnels. Ce dispositif permet de signaler à l'unité de gendarmerie locale la fermeture temporaire d'un établissement ou tout évènement exceptionnel (réception de matériaux de valeurs,...) au moyen d'un formulaire spécifique ;
- Opération Tranquillité Seniors avec comme objectifs le renforcement de la sécurité des personnes âgées, la lutte contre l'isolement des personnes âgées, la prévention des vols au préjudice des personnes âgées, la facilitation des démarches avec la planification de rendez-vous en bridage ou la possibilité de l'enregistrement des plaintes aux domiciles. Un formulaire spécifique est également disponible.

Ces deux types de formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la ville (rubrique pratique).

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts a dû être suspendu pendant plusieurs semaines, mais il reprend désormais selon le calendrier habituel. La prochaine collecte est donc prévue fin mai. Aucune collecte exceptionnelle ne sera faite auparavant. Vu le volume conséquent de déchets verts que les particuliers ont stocké, il est possible que tout ne puisse pas être enlevé à la fin du mois de mai par les équipes en charge de la collecte.

RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Si certaines déchetteries ont été fermées dans le contexte du confinement, toutes les déchetteries localisées sur le territoire de la métropole et gérées par Decoset, à l'exception de celle de l'Union, sont désormais ouvertes. De nombreuses mesures sanitaires y sont mises en place pour les usagers comme pour les agents présents sur ces sites. Ces dernières peuvent générer de l'attente pour les usagers.

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver les mains souvent au savon ou au gel hydroalcoolique.



Utiliser des mouchoirs jetables et les jeter immédiatement.



Ne pas serrer la main et éviter tout contact physique.



Éternuer ou tousser au creux de son coude.